

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/.7.8..../F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU ET DES PRODUITS D'ENTRETIEN

Date de publication : 26.../8.../2026

Date d'ouverture des offres : 15...../9...../2026

1. Objet

L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications « ARCT » invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture du matériel de bureau et produits d'entretien.

2. Financement du marché

Le marché est financé sur le Budget Général de l'Etat, Subsidés accordés à l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications « ARCT » exercice 2026-2027.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 08 heure à 15 heure, heure locale au secrétariat de l'ARCT l'adresse ci-après : Immeuble de l'ARCT, avenue de France n° 14, **Téléphone : 22 210276 ; BP 6702 Bujumbura- Burundi.**

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme de **CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50.000 FBu)** à verser sur le sous compte de transit des recettes non fiscales n°cc10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disant.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT)] au plus tard le 14...../9...../2026 à 9h30, heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture du matériel de bureau et produits d'entretien relatif au marché N°DNCMP/28.../F/2026-2027, à n'ouvrir qu'en séance publique du 14.../...9.../2026 à 10 heures.

Les offres seront ouvertes le 14...../9...../2026 à 10 heures, en présence du Représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) et des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de sept cent mille francs burundais (700.000FBU).

11. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot

Fait à Bujumbura, le / / 2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARCT

Dr MUHIZI Samuel

